

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 15 août 2018 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Marie-Claude Deschênes
Mme Johanne Minville

M. Sylvain Lefèbvre-Matte
M. Roger B. Plamondon
M. Serge Tremblay

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

ABSENCES

Mme Laurette Côté
Mme Isabelle Mainguy
Mme Lina Moisan
Mme Nadia Paradis

M. Yves Walsh

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

Mme Monique Delisle, directrice générale par intérim et secrétaire générale, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Mme Claudette Julien, directrice adjointe des services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et M. Éric Bard, directeur adjoint du Service des ressources humaines et directeur des services éducatifs de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 00 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC01/18-19**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 août 2018.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
Réflexion et constatation du quorum
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
De la séance extraordinaire du 15 août 2018
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions et correspondance des élèves
 - 4.2 Questions et correspondance du public
- 5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE ET DU SERVICE DES TECHNOLOGIES**
 - 6.1 Contrat TELUS / renouvellement des liens internet
- 7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**
- 8. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
 - 10.1 Abrogation de la résolution CC179/17-18
 - 10.2 Contrat de transport scolaire – ajout de véhicule
 - ~~10.3 Réaménagement du stationnement de l'école du Bon-Pasteur~~ point retiré
 - 10.4 Maintien des bâtiments 2018-2019 – Résorption du déficit de maintien et enveloppes additionnelles – projets
- 11. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 12. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT**
- 13. AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC02/18-19

6.1 CONTRAT TELUS / RENOUVELLEMENT DES LIENS INTERNET

- Considérant** les délais relatifs au projet d'entente pour le renouvellement du contrat des liens internet ;
- Considérant que** TELUS était le plus bas soumissionnaire et qu'il répondait aux exigences de la Commission scolaire ;
- Considérant que** l'absence de contrat en bonne et due forme compromet la connexion essentielle du réseau de la Commission scolaire vers Internet, ce pour quoi la prochaine entente inclura un lien de relève;
- Considérant que** le contrat prenait fin le 13 juillet 2018 ;
- Considérant que** l'article 19.1 de la *Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de contrats de construction* permet au conseil des commissaires dans un cas particulier et pour des motifs légitimes, à procéder à un approvisionnement en biens, en services ou en travaux de construction selon un mode d'acquisition autre que ceux prévus dans la présente Politique, en autant que ce faisant, cela respecte les principes de la présente Politique ;
- Considérant que** le renouvellement du contrat entre dans les situations d'urgence décrites à l'article 19.2 de ladite Politique ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

- D'autoriser** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier à signer le contrat pour le renouvellement des liens internet avec TELUS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC03/18-19

10.1 ABROGATION RÉOLUTION CC179/17-18

- Considérant que** la propriétaire de la compagnie de transport scolaire située à Saint-Raymond détient deux divisions soit, Autobus Saint-Raymond Itée et Autocar Portneuf inc. ;
- Considérant que** le parcours attribué à Autobus Saint-Raymond Itée selon la résolution CC179/17-18, adoptée le 20 juin 2018, doit être attribué à Autocar Portneuf inc. ;

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

- D'abroger** la résolution CC179/17-18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC04/18-19

10.2 CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE AJOUT DE VÉHICULE

- Considérant que** le Règlement sur le transport des élèves (chapitre I-13.3, r. 12) permet à la commission scolaire de négocier de gré à gré avec un transporteur avec lequel elle était liée par contrat pour l'année précédente pour du transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus ou d'un minibus;
- Considérant que** les contrats pour le transport scolaire ont été signés pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022 avec nos transporteurs offrant le service en 2016-2017;
- Considérant** la croissance de clientèle dans le secteur de Saint-Raymond requiert l'ajout d'un autobus pour un parcours de 87 km;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

- D'autoriser** l'ajout d'un autobus avec un parcours d'environ 87 km à l'annexe B de l'année 2018-2019 au montant de 63 838,37 \$ (avec l'indexation prévue de 1,6 %, plus le montant pour la clause environnement, le cas échéant et avant les taxes) pour la compagnie Autocar Portneuf inc. ;
- D'autoriser** Monsieur Jean-François Lussier, directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, à signer l'annexe B ajustée pour l'année 2018-2019 pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC05/18-19

10.4 MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2018-2019 – RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN ET ENVELOPPES ADDITIONNELLES – PROJETS

- Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 1 836 813 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour des travaux visant à maintenir l'état physique des immeubles;
- Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 592 999 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour des travaux de maintien d'actifs immobiliers visant à rétablir l'état physique d'un immeuble;
- Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 989 077 \$ dans le cadre de la mesure 50625 « Maintien des bâtiments – budget additionnel » pour des travaux visant à améliorer l'état physique des bâtiments;
- Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 1 619 412 \$ dans le cadre de la mesure 50626 « Résorption du déficit de maintien – budget additionnel » pour des travaux de maintien d'actifs immobiliers visant à rétablir l'état physique d'un bâtiment;

Considérant l'analyse réalisée de l'état des immeubles par le Service des ressources matérielles dans le cadre des Règles budgétaires pour les investissements pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-20121 ;

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose :

De déposer au ministère la demande pour mettre de l'avant la liste jointe de projets avec les enveloppes budgétaires précitées et de conserver cette liste sous la cote CC05/18-19 ainsi que le plan quinquennal.

De mandater le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à transmettre au ministère et signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC06/18-19

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose la levée de la séance à 19 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune

DOCUMENTS REMIS :

10.4 Liste de projets avec les enveloppes budgétaires.

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE